

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n° : 20.06.17

Date de convocation : 24 novembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt

Le 1^{er} décembre à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian		X	
SAINT-LÉGER Francis		X	
TUFFÉRY Julien	X		

SUPPRESSION DE POSTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire dans sa séance en date du 1^{er} octobre 2020,

Monsieur le Président précise aux membres du Bureau Syndical que lors de la promotion interne 2019, trois agents techniques ont été promus agents de maîtrise.

Il y a donc lieu de procéder à la suppression des postes d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe qu'ils occupaient auparavant.

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur la suppression de ces trois postes d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

